

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Durant le stage d'intégration pour des Activités Physiques et Sportives, je m'engage à :

1. Agir en adultes responsables de ses dires et de ses actes. En cas de non respect, des poursuites pourront être engagées.
2. Utiliser correctement les locaux de la structure d'accueil, rendre l'endroit aussi propre qu'on l'a trouvé.
3. Respecter tout le personnel d'encadrement enseignant ainsi que les autres étudiants stagiaires.
4. Respecter l'organisation imposée par les enseignants dirigeants le stage (présentation sur place).

Sur l'ensemble du séjour, on distingue les pratiques encadrées et les pratiques dites libres (considérées hors projet pédagogique). Hors des créneaux d'encadrement sportif, la responsabilité de l'ensemble du personnel statutaire ou non ne sera pas engagée.

Date //.....

Signature de l'étudiant (ou du représentant légal)